



Comment faire pour sortir du fichage de la banque de france

Par **boubou**, le **18/05/2012** à **12:10**

Bonjour,
je viens d'apprendre que j'étais fiché à la banque de france depuis l'année 2008, pour un crédit fait en 2003 QUE JE NE REMBOURSE PLUS DEPUIS fin 2007. Est-ce que je serais fiché longtemps si oui comment faire pour régulariser la situation puisqu'il y a déjà 4 ans que je suis fiché et surtout pourquoi je ne pas étais prévenue de cette interdiction puisqu'ils avaient ma nouvelle adresse

Par **pat76**, le **18/05/2012** à **16:36**

Bonjour

Vous serez fiché pendant 5 ans sauf si vous prouvez que vous avez remboursé le crédit;

Vous ne remboursez plus depuis 2007 et la société de crédit n'a jamais intenté d'action en justice?

Par **boubou**, le **21/05/2012** à **13:52**

si la société de crédit m'a envoyé un huissier de justice et m'a fait rembourser la totalité de l'emprunt seulement voilà entre temps j'ai été fiché et aujourd'hui je n'ai plus aucun moyen

de contacter la société du crédits.mais je me demander si l'huissier de justice ne devait pas faire les démarches nécessaires auprès de la société. que me conseiller vous de faire.dois-je attendre la fin du fichage en sachant que j'ai remboursé la totalité de cet emprunt.dois-je contacter l'huissier ou bien la bdf directement?

Par **alterego**, le **21/05/2012 à 14:35**

Bonjour,

La mission de l'huissier se limite au recouvrement de la créance de son mandant. C'était à ce dernier d'en informer la Banque de France.

Solution parmi d'autres, recherchez Banque de France Nord sur Internet, plusieurs adresses vous seront données, et rendez-vous à celle proche de chez vous, avec les justificatifs que vous possédez et exposez votre situation.

Cordialement

Par **boubou**, le **21/05/2012 à 16:55**

merci pour ces réponses